

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 39 du 25 septembre 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 13 mai 2014 portant institution de régies de recettes et d'avances chargées de la gestion des comptes nominatifs des élèves des lycées de la défense.

Du 14 août 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 13 mai 2014 portant institution de régies de recettes et d'avances chargées de la gestion des comptes nominatifs des élèves des lycées de la défense.

Du 14 août 2018

NOR A R M F 1 8 2 2 8 7 5 A

Texte modifié :

Arrêté du 13 mai 2014 (JO n° 117 du 21 mai 2014, texte n° 16 ; signalé au BOC 35/2014 ; BOEM 310.6.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 202 du 2 septembre 2018, texte n° 6 ; signalé au BOC n° 39/2018.

JORF n° 202 du 2 septembre 2018, texte n° 6